



30.05.2012 - 17:01 Uhr

L'Armée du Salut opte pour la vie

Berne (ots) -

L'Armée du Salut dit non à l'initiative populaire «Assistance au suicide en EMS» du 17 juin 2012 ainsi qu'à son contre-projet. Sa prise de position s'appuie sur les valeurs chrétiennes qui la guident, sur sa charte éthique et sur son expérience pratique avec des personnes en fin de vie. «Le Phare Elim est un lieu de vie» souligne Didier Bourqui, directeur de cet EMS de l'Armée du Salut à La Tour-de-Peilz. L'institution le «Phare Elim» est un établissement médico-social à La Tour-de-Peilz. Il s'adresse à des personnes âgées dépendantes, pour lesquelles les mesures de maintien à domicile sont épuisées et dont l'état de santé justifie des soins et une attention particulière.

«Soupe, savon, salut»

C'est sous cette devise que l'Armée du Salut a été fondée au XIXe siècle et qu'elle se bat encore aujourd'hui contre les maux de la société. Elle vit la puissance de l'Evangile, en paroles et en actes. «L'Armée du Salut met tout en oeuvre pour la dignité de l'être humain - et tout particulièrement pour les personnes du quatrième âge», explique Franz Boschung, chef du territoire de l'Armée du Salut Suisse, Autriche et Hongrie. La devise «soupe, savon, salut» entre fondamentalement en contradiction avec la maxime «soupe, savon, suicide»!

Un lieu de vie et non de mort

«Pour que chacun conserve sa dignité» proclame le site internet du Phare Elim (www.i-s-v.ch). En rapport avec les votations du 17 juin, le directeur Didier Bourqui évoque les soins terminaux: «Ceux-ci peuvent être considérés comme une continuité ou un aboutissement des soins palliatifs. Cette phase de vie demande des soins accrus.» L'adjointe de direction Eliane Blanc précise: «Même si le contre-projet exige la non participation du personnel et le protège de l'acte du suicide proprement dit, ce même personnel est obligé d'accompagner la personne dans le cheminement de la préparation de ce moment du suicide.» Elle conclut: «Cette exigence du respect de pouvoir se suicider ne doit pas être demandé à un établissement chrétien, car elle est contraire au fondement chrétien du respect de la vie et du moment choisi par Dieu pour rappeler une personne à lui.»

Une personne qui choisit un EMS de l'Armée du Salut sait qu'elle peut bénéficier d'un accompagnement chrétien et de soins respectant sa dignité jusqu'au terme de sa vie. Ceci lui est communiqué par écrit lors de son entrée dans l'établissement. Aussi l'Armée du Salut plaide-t-elle depuis sa fondation pour la mise en oeuvre des principes chrétiens qui sont l'amour de Dieu et du prochain.

Contact:

Didier Rochat, responsable régional Romandie de l'Oeuvre sociale
Mobile: +41/79/514'31'71

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007346/100719328> abgerufen werden.